

tir toute autorité, abolir un culte qui bleffoit leur orgueil, renverser les autels, détruire des temples dont la vue seule allumoit leur fureur, voilà quel a été leur but commun. Qu'ils se soient réunis ou séparés pour faire la guerre; quelle que soit la forme ou la trempe des armes qu'ils ont employées; que la discorde même se soit mise parmi eux; que nous importe? En font-ils moins, ou doivent-ils moins en être regardés comme ennemis? Mais, dira-t-on, quelle différence entre les ouvrages des autres & les siens! Si l'on veut me parler du stile, je dirai franchement que ses écrits étincellent de beautés sans nombre: mais c'est, par-là même qu'ils sont plus dangereux. Veut-on me parler de la morale? Eh bien! examinons donc (mais les bornes que cette Lettre me prescrit ne me permettent pas de me livrer à un détail fort étendu). Voïons les leçons qu'il nous donne sur un point délicat, sur cette passion favorite sans laquelle peut-être la religion n'auroit pas un seul ennemi. Ecoutons-le. *L'adultere, à la vérité, est le plus affreux des crimes, le plus punissable de tous les vols.* Mais hors de-là, plus de crime. Que dis-je? Il ne fait pas difficulté d'avancer qu'avec une courtisane on doit user de ses droits. Quel est donc ce langage? C'est celui de l'amant passionné de la vertu. O la pure, ô la sublime morale! Disparaissez lumière importune de l'Evangile! Cessez de nous montrer comme un crime tout ce qui n'est pas un adultere! Doctrine gênante qui interdit jusqu'aux désirs & aux pensées même! Le REFORMATEUR DES MOURS nous met bien plus à l'aise. Mais passons à un autre point de morale. Si l'on cherche querelle à Emile, comment se conduira-t-il? Voici la réponse de Jean-Jacques. *Nul tribunal ne peut venger l'offense. . . . Il est alors SEUL magistrat, SEUL JUGE entre l'offenseur & lui; il est SEUL interprete & ministre de LA LOI NATURELLE: il SE DOIT JUSTICE, & PEUT SEUL SE LA RENDRE. . . . Il ne dépend pas de l'homme le plus ferme d'empêcher qu'on ne l'insulte;*